



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 11 octobre 2018 aux organismes de publications suivants :

Profil acheteur de la ville AWS : mise en ligne le 11 octobre 2018

Date limite de réception : 25 octobre 2018 à 12h00

Identification de l'organisme qui passe le marché :

MAIRIE DE BOLLENE

Place Reynaud de la Gardette - B.P. 207

8 4 5 0 5 BOLLENE

Téléphone: **04.90.40.51.88** / Télécopie: **04.90.40.51.72**

Objet du marché : Mise en séparatif des reseaux eaux usées et eaux pluviales dans le Beal -Requalification de l'avenue Louis Pasteur

Lieu(x) d'exécution: Commune de Bollène

Procédure de passation : Procédure adaptée – Article 27 du décret 2016-360 relative aux marchés publics.

Type de marché : Travaux

Nom du titulaire retenu et montant du marché :

Entreprises retenues :

Date de notification : 20/11/2018

Marché 2018/43

Entreprises	Montant HT	TVA	Montant TTC
TPR SAS 226 route Travaillan 84290 Saint Cecile Les Vignes	79 820,00 €	15 964,00 €	95 784,00 €

Délai d'exécution du marché: Le délai proposé par le titulaire du marché est de 4 semaines (hors période de préparation qui est de 15 jours).

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 16 avenue Feuchères 30 000 Nîmes– tél.: 04.66.27.37.00 / Fax : 04.66.36.27.86

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif, 16 avenue Feuchères 30 000 Nîmes– tél.: 04.66.27.37.00 / Fax : 04.66.36.27.86

Service auprès duquel le dossier est consultable : Service Commande Publique, Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84 505 Bollène cedex, tél / 04 90 40 51 88 ou 04 90 40 51 96.

Date d'envoi de l'avis à la publication (mois en toutes lettres) : le 30/11/2018